

RÉSOLUTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF PORTANT SUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS PÉDAGONUMÉRIQUES

**DG01/20-21 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS PÉDAGONUMÉRIQUES**

**ATTENDU QUE** le Centre de services de Portneuf doit procéder à l'acquisition d'équipements pédagogiques;

**ATTENDU QUE** les prévisions incluses dans les règles budgétaires 2020-2021 indiquent que le Centre de services scolaire recevra la somme de 474 560 \$ dans le cadre de la mesure 50767 « Mesure spéciale pour l'acquisition d'ensembles numériques » afin de soutenir les établissements dans les acquisitions d'équipements pédagogiques;

Il est RÉSOLU de:

**D'ENGAGER** le Centre de services scolaire de Portneuf à requérir des tablettes éducatives selon le mandat SAR130-2019 donné à Collecto, selon les termes et conditions prévus aux documents du mandat et du bordereau;

Le tout représentant une somme de 151 200,00 \$, conformément au mandat SAR130-2019 déposé sous la cote DG01/20-21.

ADOPTÉ À DONNACONA  
CE 8 JUILLET 2020



La directrice générale,  
Marie-Claude Tardif

### Attestation de l'analyse et de la recommandation

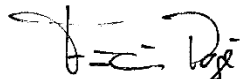
**Responsable :** Frédéric Pagé  
**Fonction :** Directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information (RMTI)

#### A. Respect des encadrements

Le directeur des RMTI atteste que la présente demande respecte en tout point la *Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de contrats de construction* du Centre de services scolaire de Portneuf.

#### B. Recommandation de la direction du Service RMTI

En vertu des considérants ci-haut, le directeur des RMTI recommande l'octroi du mandat à Collecto pour un montant de 151 200,00 \$ (avant taxes).



Frédéric Pagé

8 juillet 2020

Date